

Conseil d'administration
9 décembre 2011 – 10h30
Criée de Concarneau

Procès-verbal et décisions





PROCES VERBAL

Conseil d'administration du 9 décembre 2011

Le 9 décembre 2011 à 10h40, les membres du conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement se sont réunis à la criée de Concarneau.

Les instances sont présidées par M. Bernard Poignant. Le secrétariat de séance est assuré par M. Claude Ravalec.

Le Président remercie les membres présents pour cette réunion qui précède le grand rendez-vous de la Cornouaille qui a lieu l'après-midi sur le thème de l'armature urbaine.

Il est constaté que 20 membres sur 25 sont présents ou représentés et 2 membres excusés ont donné pouvoir à des membres présents. Le nombre total de voix est ainsi de 22. Le conseil d'administration est donc régulièrement constitué et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Information sur le contenu du programme partenarial 2012 :
 - présentation par Ronan Marcel (cf document)

A noter l'importance des « chantiers » qui seront menés par l'Agence dès lors que le programme partenarial sera validé début 2012. Beaucoup des actions prévues font l'objet des points suivants de la réunion, sur lesquels le conseil d'administration devra se prononcer. Le programme partenarial sera affiné et finalisé courant janvier pour être soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 6 février 2012.

Bernard Poignant communique deux informations complémentaires :

- 1- le thème du rendez-vous de la Cornouaille de l'automne 2012 sera la mondialisation, et plus précisément l'importance de l'industrie cornouaillaise impliquée dans l'économie mondiale.
- 2- Le programme partenarial est susceptible de s'enrichir d'une action complémentaire puisque Quimper a été pressentie par la SNCF pour créer un « club TGV » composé d'élus et de chefs d'entreprises pour réfléchir et travailler ensemble sur le meilleur usage à faire de l'arrivée du TGV.

L'assemblée est invitée à s'exprimer sur le contenu du programme présenté.

Jean-Claude Sacré se déclare impressionné par la densité du programme présenté et il s'interroge sur la capacité de l'Agence à répondre à tous ces éléments.

A travers l'évocation de l'appel à projets GIZC qui a donné lieu au dépôt de dossiers de la part de l'AOCD et de QCD en 2011 sans qu'il y ait eu concertation entre les deux entités, Michel Canévet indique que la présentation de projets concurrents est néfaste pour l'image renvoyée à l'extérieur. Il faudrait définir un niveau d'intervention pertinent pour éviter que ce problème se renouvelle.

S'il est vrai que l'Agence a répondu à l'appel à projets GIZC dans l'urgence, ce qui n'a pas permis la concertation avec le dossier présenté par l'AOCD, plusieurs élus, dont N. Morvan et R. Le Goff, revendiquent l'intérêt légitime qu'avait l'Agence à y répondre en raison de l'importance de la mer pour l'ensemble du territoire cornouaillais. S'intéresser à la façon d'intégrer les zones maritimes s'inscrivait bel et bien dans une réflexion globale d'envergure cornouaillaise.

Au-delà de cet exemple, c'est la relation entre l'Agence et l'AOCD sur leurs champs d'intervention qui est mise en cause.

Marc Andro n'admet pas que l'Ouest Cornouaille reproche à l'Agence de prendre des initiatives cornouaillaises sur le tourisme, d'autant qu'il n'y contribue pas financièrement. Il regrette cet état d'esprit et il émet le souhait que les deux structures puissent travailler positivement ensemble.

Il est rejoint par Daniel Le Bigot qui estime qu'il faut se montrer solidaires et unis sur des dossiers thématiques importants pour tous comme la mer, et tirer des enseignements de l'exemple soulevé.

Pierre Plouzenec précise que la réflexion de Michel Canévet portait sur la forme et non sur le fond car l'appel à projet était bien réservé à ceux qui y avaient un intérêt, c'est la concertation qui a manqué sur ce dossier.

A l'issue de la discussion, Bernard Poignant conclut à l'appui de Nicolas Morvan que toute la Cornouaille était bien concernée par l'appel à projets GIZC, mais que l'Agence a dû répondre dans l'urgence sur ce dossier. Il s'agit de tirer des enseignements de cet exemple.

Bernard Poignant rappelle également que le programme partenarial présenté ici sera finalisé et entériné par la prochaine réunion du 6 février.

Ronan Marcel indique, pour l'ensemble du programme qui sera proposé, que le budget devrait permettre sa réalisation, à cotisations inchangées, mais que le défi sera effectivement la capacité de l'agence à porter tous ces sujets au-delà de l'activité plus quotidienne.

2. Conditions d'élaboration du PLH de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais :
 - Présentation de Luc Mallet (cf document)

Délibération :

A la suite de la présentation de Luc Mallet, et après que Roger Le Goff ait exprimé son accord sur les conditions évoquées, le conseil d'administration :

- valide l'intégration du PLH de la CC du Pays Fouesnantais au sein du programme partenarial de l'Agence dans les conditions financières convenues, soit 20000 € pour 2012 et 10 000 € pour 2013 à charge de la CC du Pays Fouesnantais.
3. Organisation à mettre en place face aux sollicitations de réalisation de PLH
 - Présentation de Luc Mallet (cf document)

Bernard Poignant invite les élus à donner leur avis sur la réponse que l'Agence doit apporter aux communautés qui l'ont sollicitée pour la réalisation de leur PLH, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

Pour sa part, il estime que l'Agence se doit de répondre positivement aux demandes et donc, qu'elle doit s'organiser pour y répondre en se dotant des moyens nécessaires. Il lui paraît évident que, réaliser les PLH, c'est construire des éléments de cohérence entre les EPCI., et que l'existence d'un pôle habitat à l'Agence serait un moyen de contribuer à la consolidation du territoire.

Plusieurs élus, dont Michel Canévet, sont favorables au principe d'élaboration des PLH par l'Agence dans la mesure où c'est pour elle un excellent moyen de mieux connaître son territoire, et donc de travailler à son harmonisation.

Rémi Bernard émet le souhait que les communautés qui sont déjà élaboré leur PLH avec des cabinets privés (dont Douarnenez) ne soient pas oubliées et qu'il faudra réfléchir à la manière de les intégrer dans le dispositif.

Pierre Le Berre est d'avis qu'il faudrait que l'Agence forme une équipe stable et que, du fait de la durée d'un PLH (6 ans) avec une révision au bout de 3 ans, il faudrait imaginer une organisation sur un travail permanent. Il précise que l'Agence ne pourra pas suivre tous les PLH, mais pourrait mener les études, la révision et l'observatoire.

Roger Le Goff confirme que l'affectation d'un technicien référent dans les EPCI restera indispensable.

Ronan Marcel souligne que la décision de lancer les recrutements de deux chargés d'études doit être prise rapidement pour que l'Agence puisse mettre ses équipes en place et répondre rapidement aux attentes des uns et des autres. Il indique aussi qu'il est difficile de prévoir des CDI sur la base de financements pour l'instant ponctuels, et que la question de pérennisation des postes doit être abordée.

Bernard Poignant préconise de lancer les recrutements sans attendre et de mener parallèlement la réflexion sur le moyen de pérenniser les postes.

Sur ce point, Pierre Plouzennec propose d'apprécier leur coût supplémentaire à terme en montant de cotisation des communautés à l'Agence. Il voit en effet dans leur pérennisation la possibilité de mettre en place une réelle compétence d'expertise habitat au sein de l'Agence.

Michel Canévet est favorable à la planification des calendriers de PLH qui permettra de pérenniser les missions.

Pierre Le Berre ajoute que le fait pour une équipe de bien connaître le territoire permet de réaliser des économies et d'apporter de la cohérence au territoire. Par-contre, il est conscient que la partie technique de la prise en charge des PLH est lourde et qu'il faut bien se poser la question du rôle précis de l'Agence, tout comme il est nécessaire de bien poser les choses dans le temps.

Jean-Paul Le Pann souhaite que soient distinguées la part qui relève de la réalisation et celle qui relève du suivi. Dans la mesure où l'agence sera amenée à se substituer aux bureaux d'études sollicités jusque là par les communautés (dont celle du Pays Glazik), il est d'avis que le coût de réalisation par l'Agence ne doit pas être répercuté sur le montant des cotisations.

Bernard Poignant ne différencie pas le principe de conduite des PLH de celui des SCoT, et il est favorable au développement de la matière grise à l'Agence. Il propose de lancer les recrutements en CDI et de formaliser, lors du prochain conseil d'administration, le rôle précis de l'agence et la manière de poser les choses dans le temps.

Résolutions :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Valide le principe de réalisation des PLH par l'agence
- Autorise l'Agence à lancer la procédure de recrutement

4. Proposition d'une enquête ménages déplacements à l'échelle cornouaillaise

Ronan Marcel présente Jennifer Cheruel, chef de projet qui sera chargée de l'enquête ménages déplacements dès lors qu'elle sera validée par le conseil d'administration. Il présente ensuite le projet dans le détail, rappelant que l'idée avait été évoquée lors de l'assemblée générale de juin 2011 et qu'il s'agit à présent de valider la décision en fonction des conditions présentées.

Résolution :

Sans avis défavorable ni abstention, le conseil d'administration :

- Approuve le projet de réalisation d'une enquête ménage déplacement sur l'ensemble de la Cornouaille dans les conditions exposées et l'inscription de ce travail dans le cadre du programme partenarial pour 2012 ;
- Approuve le plan de financement à hauteur prévisionnelle de 180.000 €, financés par 20% de subvention d'Etat et sollicitant d'autres partenaires pour 10 à 20%, le solde étant autofinancé par l'agence, soit à titre prévisionnel 110.000 à 130.000 €, fonds à dédier à cette fin au sein des comptes de l'agence ;
- Autorise le président à solliciter les subventions de la part de l'Etat, du département et de tous autres partenaires susceptibles de participer financièrement à la réalisation du projet ;
- Autorise le président à solliciter l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la part du CETE de Nantes.

5. Opération « billig 2012 » :

- Présentation de Dominique Pennec (cf document)

A la suite de la présentation de Dominique Pennec, Marc Andro précise que cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche ialys. L'opération « billig 2012 » est un maillon de ce travail axé sur l'excellence alimentaire. La démarche est importante en termes de communication et d'effet de médiatisation attendu, accentué par un élargissement au monde (s'agissant de la crêpe du monde et non de Cornouaille). Le choix de la période va également en ce sens.

Bernard Poignant indique que cette première opération a pour objectif de s'emparer du concept et de l'organiser en d'autres lieux de Cornouaille dès la seconde édition.

Résolution :

Sans opposition ni abstention, le conseil d'administration :

- Valide le plan de financement de l'opération,
- approuve les demandes de subventions,
- autorise le Président à signer le contrat avec l'opérateur qui sera retenu et à signer tous documents utiles à l'organisation de l'opération,
- autorise le président à engager les dépenses et à solliciter les subventions

6. Réflexion prospective cornouaillaise sur 2012

Bernard Poignant présente le but de la démarche, qui est un préalable à la mise en œuvre des futurs contrats, avec la Région dès fin 2012, puis avec l'Etat en 2013. Il informe l'assistance que d'ores et déjà, il apparaît que les thèmes **de l'innovation et de la recherche** se verront largement prioritaires dans les prochaines contractualisations.

Michel Canévet poursuit par la présentation de la démarche prospective qui sera renforcée par l'accompagnement d'un cabinet extérieur. Une action coordonnée concertée à l'échelle du territoire permettra de définir les lignes directrices du futur contrat avec la région.

Betty Robert indique le calendrier prévisionnel pour l'accompagnement du cabinet d'études. La consultation aura lieu début 2012 et elle invite les communautés à lui indiquer des prestataires qu'il serait intéressant de consulter.

Participation du conseil de développement

Bernard Poignant souhaite que le conseil de développement soit associé à la démarche, mais pose le problème de son renouvellement qui n'évolue pas. Jean-René Couliou, président démissionnaire non encore remplacé faute de candidat, ne veut pas s'engager au nom du conseil de développement qui ne compte plus qu'une vingtaine de membres actifs sur les 50 prévus. Les courriers adressés aux EPCI pour proposer de nouveaux membres sont restés sans effet, une nouvelle relance va être faite aux présidents.

Michel Canévet fait appel aux volontaires pour participer au groupe de sélection du prestataire qui doit être créé. Sont pressentis pour l'accompagner : Rémi Bernard, Marc Andro, Jean-Claude Sacré et Roger Le Goff.

Résolution :

Sans opposition ni abstention, le conseil d'administration :

- Valide le principe de travail proposé
- Valide le montant prévisionnel de l'étude (30 000 €)

7. Dossiers tourisme

Roger Le Goff indique que trois dossiers sont à l'ordre du jour, chacun s'inscrivant dans le cadre d'une demande d'ensemble sur la Cornouaille. Il souligne que le lien avec les usages numériques est particulièrement étroit, ce qui, du fait de la forte implication de la Cornouaille sur le sujet numérique, confère une réelle cohérence aux actions proposées.

1^{er} dossier : Editions touristique Cornouaille

- présentation par Roger Le Goff

Résolution :

Le conseil d'administration valide la participation de QCD à l'édition 2012 des brochures « la Cornouaille » et « Cornouaille Animation » et il approuve un montant maximum de 15 000 € à allouer à ce projet (éditions papier + internet)

2^{ème} dossier : accompagnement e-tourisme des acteurs touristiques cornouillais

- présentation par Mathilde Paillot (cf document remis en séance, budget de 64 400 €)

Résolution :

Le conseil d'administration valide les actions présentées pour l'accompagnement e-tourisme et approuve le plan de financement présenté.

3^{ème} dossier : Mtourisme en cornouaille : développement d'outils et de contenus

- Présentation par Mathilde Paillot et Marc Andro (cf document remis en séance)
Alors que les deux actions précédentes s'inscrivent dans la poursuite des actions 2011, le Mtourisme est un nouveau projet qui s'inscrit dans un contexte de développement croissant fulgurant de l'utilisation du mobile en matière touristique. Il s'agit d'un choix stratégique qui doit répondre aux attentes des mobinautes, et au-delà, contribuer au développement touristique en Cornouaille.

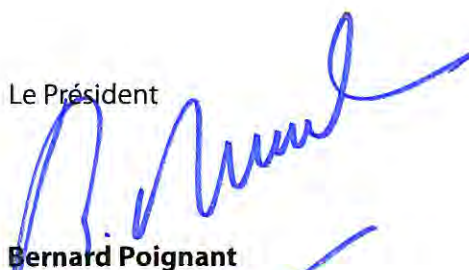
Résolution :

Le conseil d'administration valide le projet présenté

Aucun ordre sujet n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Bernard Poignant clôt la séance à 12h20.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal signé par :

Le Président


Bernard Poignant

Le Secrétaire


Claude Ravalec

ANNEXES

Délibérations 09/12/2011

QCD.18-1	information programme partenarial 2012
QCD.18-2	conditions d'élaboration de PLH de la CCPF
QCD.18-3	organisation à mettre en place face aux sollicitations de PLH
QCD.18-4	proposition d'une EMD
QCD.18-5	Opération billig 2012
QCD.18-6	réflexion prospective cornouaillaise sur 2012
QCD.18-7	éditions touristiques Cornouaille
QCD.18-8	accompagnement e-tourisme des acteurs touristiques
QCD.18-9	Mtourisme : développement d'outils et de contenus

Information sur le contenu du programme partenarial en préparation

Comme maintenant chaque année, le programme de travail de l'agence pour 2012 se prépare et se précise dans le cadre des grandes lignes du programme d'origine complétées des actions provenant du pays de Cornouaille.

Le tour complet des organismes membres fait par le directeur de l'agence entre début septembre et début novembre permet déjà d'évoquer les principaux projets figurant aux différents axes de travail de l'agence, tels qu'énumérés ci-dessous de manière synthétique.

Les conditions de leur faisabilité sont actuellement en cours d'examen en vue de la présentation du programme partenarial et du budget 2012 à soumettre au conseil d'administration en début d'année prochaine.

Le Conseil d'Administration est invité :

- A prendre connaissance et donner son avis de principe sur ces éléments structurants du programme 2012.

Pm quelques données de base :

Agence créée début 2010 sur les fonctions développement économique et urbanisme.

Incorporation début 2011 des fonctions Pays (projet pays, énergie et tourisme).

Budget global de l'ordre de 2 M€.

Effectif global de l'ordre de 25 collaborateurs.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME 2012 :

Développement économique :

1. Promotion et valorisation économique cornouaillaise :
 - Proposition entreprises cornouaillaises et mondialisation
2. Pilotage du projet ialys :
 - Poursuite cluster (agence) et préfiguration équipement (Q .Com)
3. Animation du réseau des communautés et partenaires :
 - Offres de Z.A. et pépinières d'entreprises
4. Impulsion en matière de recherche et d'innovation : (p.m. Q.Com)
5. Soutien au développement de l'enseignement supérieur : (p.m. Q.Com)
6. Observation et suivi des questions d'emploi et de formation :
 - Test d'observation sur la Cocopaq
 - Autres initiatives selon moyens ?
7. Implantations économiques sur Quimper Communauté : (p.m. Q.Com)
8. Animation des outils de développement de Quimper Communauté : (p.m. Q.Com)

Tourisme :

9. Impulsion et coordination de stratégies cornouaillaises :
 - Restriction mission cf. financements
10. Assistance au développement de l'e-tourisme :
 - Poursuite de l'initiative
11. Soutien aux projets et labellisations pays touristique :
 - Poursuite de l'accompagnement

Urbanisme et aménagement :

12. Finalisation du SCot de l'Odet :
 - Approbation 1^{er} semestre
13. Coordination Inter-SCot à l'échelle cornouaillaise :
 - Animation groupe de travail permanent
14. Accompagnement amont de projets urbains :
 - Q.Com : aménagement sud Quimper + Z.A. Ouest
 - Autres : PEM Rosporden, Pont l'Abbé
15. Observation et suivi des dossiers de déplacements et mobilités :
 - Enquête ménages déplacements : voir maîtrise d'ouvrage
16. Appréhension des dimensions maritimes de la Cornouaille :
 - Pm : veille selon moyens (échec appel à projets)
17. Démarches de planification habitat :
 - PLH Concarneau + Fouesnant convenus
 - PLH PBS, HPB, CS, CP, PQ sollicités !
18. Etude de l'armature urbaine :
 - Poursuite travail régional ; nouvelles études régionales à définir

Energie :

19. Lancement des diagnostics et accompagnement des démarches PCET :
 - Poursuite de l'accompagnement des collectivités (4 + autres)
20. Information énergie auprès du public :
 - Réinstallation et poursuite de l'EIE
21. Conseil en énergie partagé :
 - Développement du service selon demandes des collectivités

Projet(s) de territoire :

22. Ingénierie du contrat Région-Pays et volet territorial du CPER :
 - Démarche de réflexion prospective cornouaillaise
23. Veille sur les financements contractuels :
 - p.m. Q.com & Cornouaille
24. Lien avec le conseil de développement :
 - Relance du conseil de développement
25. Territoire numérique, impulsion et suivi des projets très haut débit et d'Herminéo :
 - Renforcement de l'accompagnement des collectivités sur 2012-2013
26. Accompagnement du projet communautaire de Quimper Communauté :
 - Pm : Q.Com, finalisation

Observation et ressources :

- 27. Mise en place du système d'observation de l'Agence :
 - 50 % habitat, 25 % consommation foncière et SCoT, 25 % emploi-économie
- 28. Développement des capacités de production cartographique :
 - Développement des productions selon études
- 29. Ressources documentaires et site web :
 - Poursuite doc-web et logiciel documentaire

Management et gestion :

- 30. Recadrage de la gestion du nouvel ensemble Agence-Pays :
 - Consolidation
- 31. Recalage des budgets et mise en place du suivi budgétaire :
 - consolidation

Résolution :

Le Conseil d'administration prend acte des éléments du programme partenarial 2012

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Conditions d'élaboration du PLH de la communauté de communes du Pays Fouesnantais

L'Agence a été sollicitée pour la réalisation du programme local de l'habitat (PLH) de la communauté de communes du Pays de Fouesnant.

A l'instar des conditions et méthodes déjà adoptées pour engager la réalisation du PLH de la communauté de communes de Concarneau Cornouaille, ce travail se déroulera essentiellement sur les années 2012 et 2013.

Le rôle de l'Agence sera, avec l'appui des services de la communauté, d'apporter des données d'observation, d'animer la démarche placée sous la conduite des élus et associant l'Etat, le SYMESCOTO et les partenaires de l'habitat sur le territoire, et de réaliser les documents constitutifs du PLH.

Le calendrier prévisionnel en est le suivant :

- 1^{er} semestre 2012 : élaboration du diagnostic ;
- Automne-hiver 2012-2013 : définition des enjeux et orientations ;
- Printemps-été 2013 : définition du programme d'actions ;
- Automne 2013 : arrêt du projet, recueil des avis et approbation ;
- Hiver 2014 : avis de l'Etat et PLH exécutoire.

Pour une estimation minimale de 80 jours d'intervention de chargés d'études, ce travail mené dans le cadre du programme partenarial de l'agence donnera lieu à un complément de contribution de la part de la communauté convenu à hauteur de 30.000 €, à raison de 20.000 € sur 2012 et 10.000 € sur 2013.

Le conseil communautaire du Pays de Fouesnant a délibéré favorablement en ce sens le 29 septembre dernier.

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide l'intégration de cet engagement au sein du programme partenarial de travail de
- l'agence dans les conditions financières ainsi convenues avec la communauté.

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Organisation à mettre en place face aux sollicitations de réalisation de PLH

Suite aux premiers engagements, pris ou sollicités avant l'été, de réalisation par l'agence des programmes locaux de l'habitat (PLH) des communautés de Concarneau Cornouaille et du Pays de Fouesnant, d'autres communautés partenaires de l'agence ont également exprimé des attentes identiques depuis la rentrée.

Ainsi des communautés du Pays Bigouden Sud, du Haut Pays Bigouden et du Cap Sizun qui se proposent d'engager cette démarche en commun ; également de la communauté du Pays de Châteaulin et du Porzay, et enfin de celle du pays de Quimperlé.

Les méthodes, calendriers et conditions de ces travaux n'ont pas pour l'instant été abordés avec les communautés intéressées et un tel volume de travaux en quasi-simultané nous pose un problème de dimensionnement de notre organisation, mais l'Agence se doit de prendre en compte ces sollicitations et de s'organiser en conséquence.

Les conditions convenues avec la 4 C et la CCPF représentent 30.000 € chacune de complément de contribution, montants inférieurs à la charge de travail estimée s'agissant de communautés adhérentes et en outre, pour la 4C, de la première sollicitation pour un PLH. Ces engagements nous permettent d'appuyer la consolidation d'un poste d'assistante d'études jusqu'à présent en CDD.

Les ressources mobilisables auprès des communautés qui font maintenant les mêmes demandes pourraient se monter au total autour de 150.000 € en les évaluant dans des conditions comparables. Cependant les moyens complémentaires à mettre en place peuvent être estimés à 2 postes de chargés d'études, soit de l'ordre de 90.000 € à 100.000 € par an avec un minimum de moyens de fonctionnement.

Pour des travaux s'étendant sur plus de 2 ans, il y a un écart significatif qui pèserait sur l'équilibre du budget de l'agence. Par ailleurs, il doit être précisé que, s'agissant d'un programme de travail sur plusieurs années, il paraît difficile de recruter sur contrats à durée déterminée (qui ne peuvent dépasser 18 mois).

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- *Valide le principe de réalisation des PLH par l'agence*
- *Autorise l'agence à lancer la procédure de recrutement.*

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Proposition d'une enquête ménages déplacements à échelle cornouaillaise

Le projet de réaliser une enquête ménages déplacements à échelle cornouaillaise, déjà évoqué oralement en assemblée générale de l'agence le 30 juin dernier lors de l'examen des comptes clos et de la destination du résultat 2010, avait rencontré à cette occasion un avis de principe favorable sous réserve de s'assurer de conditions de faisabilité satisfaisantes.

Objet et principes de l'enquête :

Une telle enquête obéit à des standards nationaux (standards « CERTU », centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanisme) et permet d'apporter une contribution essentielle à la connaissance locale des mobilités effectivement à l'œuvre sur le territoire, à la planification locale et aux capacités de comparaisons nationales.

Elle se fait par téléphone sur un territoire comme le nôtre (standards villes moyennes et grands territoires), le questionnement consistant à recueillir toutes les pratiques de déplacement par le recensement de tous les déplacements des personnes interrogées, y compris la marche à pieds, selon des techniques normalisées assurant la fiabilité des résultats.

Quelques principes clés :

- Selon la taille du ménage, interrogation d'une ou deux personnes de plus de 11 ans sélectionnées aléatoirement ;
- Recensement de tous les déplacements réalisés la veille par chaque personne interrogée ;
- Enquêtes portant sur un échantillon représentatif des personnes résidant dans l'aire d'études, de taille adapté et tiré aléatoirement par secteur de résidence ;
- Réalisées à l'aide d'un questionnaire standard CERTU de l'ordre de 20 mn pouvant être complété de questions locales pour 5 mn maximum d'interrogation supplémentaire ;
- Reconstituent la mobilité des habitants un jour ouvrable moyen de semaine : recueil sur une durée maximale de 7 semaines (ou plus sur grands territoires), pour des déplacements du lundi au vendredi, hors vacances scolaires, en général en octobre-novembre de l'année.

Un sujet d'intérêt cornouaillais et une initiative portée par l'agence :

Le pays de Cornouaille ce sont 330.000 habitants, 130.000 emplois et une superficie de 2.500 km², soit globalement de l'ordre de 10% de la région Bretagne. Regroupant 10 communautés allant de 10.000 à 90.000 habitants, organisé en 5 SCOT et comportant 4 AOTU (autorités organisatrices de transports urbains), il s'organise autour de Quimper dans un maillage polycentrique et un système complexe d'aires urbaines reflétant un bassin de vie et de déplacements s'affranchissant largement des limites de chaque communauté, AOTU ou même de SCOT.

L'initiative de l'enquête est portée par Quimper Cornouaille Développement qui en a actuellement l'opportunité financière, compte tenu de son résultat de première année d'installation.

Agence d'urbanisme et de développement assurant également la fonction de support du Pays, elle a été largement voulue et créée pour assurer une coordination inter-SCOT, à la demande en particulier de l'Etat. Elle comprend et représente tous les porteurs de SCOT, comme par ailleurs toutes les AOT du territoire et assure également diagnostic commun et accompagnement coordonné des PCET du même territoire, justifiant le sujet comme fondamental et d'intérêt parfaitement collectif pour l'ensemble de ses membres dans le cadre de son programme partenarial de travail.

Les questions de faisabilité :

Les contacts ont été noués avec le CERTU et le CETE de l'ouest (centre d'études techniques de l'équipement) pour analyser les conditions de faisabilité de cette enquête et une première réunion a eu lieu le 18 octobre à l'agence, en présence également de représentants de la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) et des services déplacements du conseil général et de Quimper Communauté.

Les questions de faisabilité portaient sur la taille du territoire, le financement et la maîtrise d'ouvrage de l'enquête :

- Sur la taille du territoire : il s'agirait d'une enquête selon les standards villes moyennes (existant) et grands territoires (en cours de finalisation), parfaitement faisable à condition d'un découpage en une trentaine de secteurs d'enquête. Ce découpage reste à établir avec les partenaires (SCOT, AOTU et département) dans le cadre de la préparation du projet.
- Sur le coût et le financement : la prestation d'enquête supposerait un budget de l'ordre de 180.000 € (33 secteurs x 160 foyers enquêtés x 30 € /foyer + marge), financé à 20 % par l'Etat et pouvant mobiliser d'autres partenaires comme le département, soit une charge nette à financer de l'ordre de 180.000 x 60 à 70% = autour de 120.000 €. NB : l'agence assurerait maîtrise d'ouvrage et conduite de projet, et le CETE une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gracieux.
- Sur la maîtrise d'ouvrage : la maîtrise d'ouvrage d'une telle enquête par l'agence a été discutée au sein des services de l'Etat, s'agissant d'une nouveauté par rapport au mode classique de maîtrise d'ouvrage par des AOTU ou syndicats de SCOT mais qui permet de fédérer à l'échelle d'un grand territoire. La réponse a finalement été favorable, le ministère nous ayant signifié ne pas voir de difficulté à subventionner une agence d'urbanisme sur un tel projet dès lors que le plan de financement est bien défini.

Le projet d'enquête répond donc bien à l'ensemble des questions préalables de faisabilité, quant au fond, à ses conditions financières et à une maîtrise d'ouvrage par l'agence.

La conduite du projet :

Organisation :

La fonction de comité de pilotage du projet pourrait être confiée au groupe de travail inter-SCOT constitué au sein de l'agence et ouvert aux co-financeurs. Le comité technique serait constitué des techniciens des SCOT et ouvert à ceux des AOT et de la DDTM. La conduite du projet serait confiée à une chargée d'études urbanisme de l'agence et l'assistance à maîtrise d'ouvrage serait apportée par le CETE de Nantes.

Tâches et calendrier :

- Le premier travail à ce stade est de définir la sectorisation de l'enquête et de préparer le cahier des charges de consultation de bureaux d'études pour la réalisation de l'enquête (1^{er} trimestre 2012) ;
- A suivre l'appel à concurrence, l'examen et le jugement des offres, le comité de pilotage assurant la fonction de commission d'appel d'offres, et la finalisation des questions plus locales en complément du questionnement standard de l'enquête (2nd semestre 2012) ;
- Vient ensuite la mise au point des conditions pratiques de l'enquête et de la communication afférente (3^e trimestre 2012) et l'ordre de service pour l'engagement de la prestation ;
- Enfin la réalisation de l'enquête elle-même, la validation des résultats et la production de son exploitation standard (4^{ème} trimestre 2012 – début 2013).

Résolution :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve le projet de réalisation d'une enquête ménage déplacement sur l'ensemble de la Cornouaille dans les conditions exposées et l'inscription de ce travail dans le cadre du programme partenarial pour 2012 ;
- Approuve le plan de financement à hauteur prévisionnelle de 180.000 €, financés par 20% de subvention d'Etat et sollicitant d'autres partenaires pour 10 à 20%, le solde étant autofinancé par l'agence, soit à titre prévisionnel 110.000 à 130.000 €, fonds à dédier à cette fin au sein des comptes de l'agence ;
- Autorise le président à solliciter les subventions de la part de l'Etat, du département et de tous autres partenaires susceptibles de participer financièrement à la réalisation du projet ;
- Autorise le président à solliciter l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la part du CETE de l'ouest.

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Opération « billig 2012 »

Dans le cadre des actions de coordination ialys des acteurs de la filière alimentation et compte tenu du souhait de réaliser des actions de promotion grand public, le thème de la crêpe a été identifié comme emblématique du Pays de Cornouaille et fédérateur de nombreux acteurs. Une réflexion spécifique autour de cette fête a été menée au sein des groupes du cluster à compter du printemps 2011. En est ressortie une proposition d'opération à réaliser au moment de la Chandeleur, les crêpiers étant plus disponibles hors saison estivale et les médias recherchant des images, des événements sur lesquels s'appuyer à cette période.

Il est donc proposé que Quimper Cornouaille Développement organise la Fête des crêpes du monde, également dénommée Billig© 2012, en partenariat avec la société Krampouz, la Fédération Départementale de la Crêperie, l'Office de Tourisme de Quimper-Cornouaille, ainsi que les formations de crêpiers bretonnes. L'organisation serait confiée à un opérateur délégué (consultation en cours). Cette fête aurait vocation à tourner chaque année en Cornouaille.

L'événement est prévu la semaine du 23 au 29 janvier qui précède La Chandeleur, sous deux formes :

- Pendant la semaine, l'organisation d'animations à destination du grand public, pour l'ensemble de la Cornouaille, en lien étroit avec les communautés de communes de Cornouaille et avec l'appui de Quimper communauté, en particulier, via l'utilisation des outils pédagogiques développés pour les animations grand public. Les crêperies du Finistère seront invitées à proposer leur crêpe du Monde qui pourra être dégustée tout au long de la semaine ;
- Pendant le week-end, l'organisation d'une fête à la salle du Chapeau Rouge à Quimper qui permettra de découvrir les produits et savoir-faire autour des crêpes, des cidres et de leurs matières premières. En plus du Village de Bretagne seront présents d'autres villages représentant chacun un pays, et ce, en lien étroit avec les communautés présentes sur Quimper et ses environs. 2012 étant l'année du Japon, la communauté japonaise sera particulièrement mise à l'honneur.

Le budget correspondant à cette opération serait le suivant :

Actions ialys 2011/2012	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Recettes					
			CPER Volet territorial		Région		Autofinancement	
Organisation Billig 2012	Quimper Cornouaille Développement	47 000	23 500	50%	9 400	20%	14 100	30%

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le plan de financement de l'opération,
- approuve les demandes de subventions,
- autorise le Président à signer le contrat avec l'opérateur qui sera retenu et à signer tous documents utiles à l'organisation de l'opération,
- autorise le président à engager les dépenses et à solliciter les subventions

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Réflexion prospective cornouaillaise sur 2012

Nous arrivons au terme du contrat Région – Pays de Cornouaille 2006-2012. Une nouvelle phase de contractualisation se dessine donc pour 2012. Le premier contrat signé en 2003 se basait sur une Charte de territoire validée en 1999.

Pour le second contrat 2006-2012, le travail de contractualisation s'était notamment appuyé sur l'étude de préfiguration menée par le cabinet d'études SPIRE sur l'ingénierie d'aménagement et de développement sur le Pays de Cornouaille. Un diagnostic territorial avait alors été élaboré.

Sur la base de ce travail, un comité de pilotage composé d'élus cornouaillais et animé par Michel Canévet, élu référent contractualisation, avait permis de définir les priorités cornouaillaises.

Pour ce troisième contrat, au-delà d'un « rajeunissement » de la Charte de pays, l'agence souhaite engager une démarche plus prospective sur la Cornouaille en associant élus, techniciens, chambres consulaires et conseil de développement. Afin de mener cette réflexion, un accompagnement par un cabinet d'études extérieur est envisagé. Il aura pour mission de proposer une méthode favorisant une démarche collective et participative des acteurs locaux. Ce travail devrait nous permettre d'avoir une vision partagée sur l'avenir de la Cornouaille avec la définition des enjeux et une déclinaison des objectifs à atteindre. Cette démarche orientera la préparation de la future contractualisation avec le Conseil Régional de Bretagne.

Organisation

Chef de projet : Betty Robert

Pour auditionner les cabinets d'études, nous vous proposons de constituer un comité de sélection restreint (5 élus) dont l'élu référent sera Michel Canevet.

Le choix du prestataire sera fait en fonction des références présentées, des propositions de méthode et du tarif de la prestation.

Calendrier 2012

L'accompagnement d'un cabinet d'études est estimé à environ 30 jours d'intervention soit un coût d'études autour de 30 000,00 euros.

Janvier/février : Consultation des cabinets d'études

Mars : Choix du cabinet d'études

Avril à juin : Mobilisation et travail collectif et prospectif

Septembre : Finalisation et rendu des travaux

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- Valide le principe de travail proposé,
- valide le montant prévisionnel de l'étude

Le Président,


Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,


Claude RAVALEC

Éditions touristiques Cornouaille

Objet : Réédition des brochures « La Cornouaille » (ex. Bienvenue en Cornouaille) et « Cornouaille Animation »

En 2011, le Pays de Cornouaille a participé à hauteur de 20 000 € à la réédition sous une nouvelle maquette des éditions jusque-là uniquement financées par la CCI et le GTC (Groupement touristique de Cornouaille). Le pays de Cornouaille a également entièrement financé le nouveau site Internet www.cornouaille-animation.fr avec sa version mobile pour 20 000 € ;

Cette nouvelle édition (nouveau graphisme, nouvelle mise en page) a été bien accueillie dans les offices de tourisme par qui elle est distribuée aux visiteurs.

Dans le cadre des éditions touristiques "Cornouaille", le groupe de pilotage composé de représentants du Groupement Touristique de Cornouaille, Quimper Cornouaille Développement et de la CCI de Quimper Cornouaille s'est réuni le 27 octobre dernier. En voici les principales décisions :

1. Suite à l'enquête de satisfaction conduite auprès des offices de tourisme et eu égard des remarques apportées, il est prévu la réédition de "la Cornouaille " et "Cornouaille Animations" 2012- 2013 en intégrant les observations des OT et celles émises par le groupe de pilotage conformément au cadre de maîtrise budgétaire adopté par les partenaires. A noter par ailleurs que la consommation réelle des éditions 2011-2012 sera prise en compte pour déterminer le nombre d'exemplaires des éditions futures.
2. Identification d'un interlocuteur unique afin de garantir une meilleure transmission des informations. La CCI de Quimper Cornouaille a donc été désignée par le groupe de pilotage comme étant cet interlocuteur.
3. Distribution du solde des éditions Cornouaille 2011 / 2012.
Le groupe de pilotage se propose de remettre aux offices de tourisme, qui le souhaitent, des brochures "LA CORNOUAILLE 2011 - 2012". Ce solde a pour objectif de couvrir la saison jusqu'à fin avril 2012.

Aussi, il est proposé que QCD se prononce sur une enveloppe budgétaire maximale de 15 000 € tous projets confondus (éditions papier et site Internet).

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

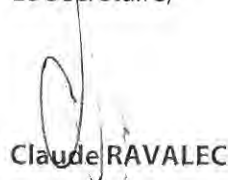
- valide la participation de QCD à l'édition 2012 des brochures « la Cornouaille » et « Cornouaille Animation », impliquant d'éventuelles évolutions
- approuve le montant accordé pour cette participation

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Accompagnement e-tourisme des acteurs touristiques cornouillais

Objet : Mise en place de conférences et ateliers etourisme en collaboration avec la CCI Quimper Cornouaille

En 2011, cofinancées par le Pays de Cornouaille et la CCI de Quimper, ont été programmées 5 conférences de sensibilisation etourisme à destination des entreprises touristiques et des offices de tourisme : référencement / réseaux sociaux / écriture web / webmarketing / mtourisme

194 participants cumulés (moyenne de 40 par atelier). 94 % de satisfaits.

Coût : 6 030 €, 47% d'autofinancement par les participants. En attente de la subvention du Conseil Régional.

En 2012, l'objectif est d'abord d'élargir la cible des participants (vers propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, ainsi que les acteurs cultures) et d'amener tous les acteurs du tourisme à prendre conscience des enjeux de la communication sur Internet et les accompagner de façon pratique sur les outils en ligne.

Aussi, il est proposé de décliner l'action comme suit :

1 / SENSIBILISATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

Sensibilisation générale au e-tourisme des **entreprises touristiques (loisirs, hébergements), des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, des acteurs culturels et associatifs**, avec des interventions sur le terrain, à la demande :

- Lors des assemblées générales ou réunion annuelle des offices de tourisme
- Lors de réunion thématiques organisés par les offices de tourisme, AOCD, communautés de communes

Interventions menées par les animateurs numériques de territoire de QCD et de la CCI.

2 / DES CONFERENCES THEMATIQUES

Comme en 2011, et co-financées par la CCI de Quimper, programmation de conférences **animées par des experts** sur des thèmes précis, par exemple (programme à préciser) :

- Quelle installation et quelle offre WIFI pour mon établissement ?
- Gérer sa e-réputation
- Les nouveautés du référencement naturel chez Google
- L'Internet de séjour, ou l'offre numérique au service du client en séjour

Durée : entre janvier et novembre.

Budget : 1 500 € HT x 4 = 6 000 € + 500 € de communication.

Participation demandée : 15 € / conférence

3 / DES ATELIERS PRATIQUES SUR TOUTE LA CORNOUAILLE

Pour compléter les conférences et accompagner les prestataires sur des mises en œuvre concrètes, des ateliers en petit groupe et salles informatiques seront proposées sur tout le territoire, plusieurs fois par trimestre. Les ateliers sont animés par les chargées de missions de QCD et /ou de la CCI Quimper

Modalités : groupes de 8 à 10 personnes

Salles : réseau cyberbase

Cibles : adhérents des offices de tourisme

Thèmes proposés : Créer ou revendiquer sa Google Adresse

Evaluer son site Internet

Etre présent sur les sites d'avis

La boîte à outils web 2.0

Durée : janvier à avril, puis octobre et novembre

Participation demandée : 15 € / atelier

4 / ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Pour les prestataires qui le souhaitent, ou les offices de tourisme qui en font la demande, QCD et la CCI proposent :

- Le **diagnostic** de site Internet
- Aide à la rédaction de **cahier des charges** pour refonte ou création de sites Internet
- La réalisation d'un **état des lieux numérique du territoire** suivant différents critères (présence Internet et réseaux sociaux, e-réputation du territoire, présence et efficacité des prestataires sur Internet, etc.), avec l'appui d'un technicien local.

Le budget prévoit les prestations d'experts en conférences, les frais d'édition de programme, les frais de logistique pour l'accueil des participants et les frais de chargée de mission sur 2 ans pour l'animation des ateliers et de la sensibilisation.

BUDGET 2012

	Dépenses		Recettes
Conférences	6 000 €	Autofinancement	13 135 €
Frais de communication	1 000 €	CRB (50 % de 13 030 € sur 2011-2012)	6 515 €
Logistique	2 400 €	ETAT (50% de 62 000 €)	31 000 €
Chargée de mission (1/2) 2012-2013	55 000 €		
TOTAL	64 400 €		64 400 €

Total du budget conférence + communication sur 2011 et 2012 : 13 030 €

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- Valide les 4 actions pour l'accompagnement e-tourisme
- approuve le plan de financement pour l'organisation des conférences et des ateliers

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC

Mtourisme en Cornouaille : développement d'outils et de contenus

Objet : propositions de développement de sites mobiles pour les OTSI de Cornouaille, d'une application de visites numériques en Cornouaille et de créations de contenus vidéos et photos.

Le contexte

17,7 millions de mobinautes (10% de plus en 1 trimestre)

71 % se connectent chaque jour

95% ont consulté au moins un site Internet, 50% une application avec connexion

73 % font une recherche sur l'endroit où ils se trouvent

50% des français partent en vacances avec leur Smartphone

En France, 34% des recherches Google sur mobile sont sur le voyage.

2012 : 20% des requêtes du web se feront sur mobile

2014 : les mobiles deviendront le moyen le plus utilisé pour accéder au web.

Constats sur le territoire :

Aussi bien historiquement que culturellement, la Cornouaille répond à la logique de déplacement du touriste en visite sur le territoire dans le cadre de moyens et longs séjours.

On constate les réalisations suivantes sur le territoire de la Cornouaille

- Sites mobiles : Bénodet, La Forêt-Fouesnant, Fouesnant, Concarneau, Quimper, Névez
- Outils de visites numériques :

Office de tourisme du Haut Pays Bigouden : outil GPS avec des contenus de visite.

Le Pays de Douarnenez travaille actuellement à la création de vidéos.

L'office de Quimper projet d'application de serious game.

Les contenus pour les internautes (avant séjour) doivent séduire sur les sites les plus fréquentés en dehors du site propre de la destination. Ces contenus seront plus fréquemment regardés sur des sites dédiés aux contenus médias (exemple : flickr ou Youtube). A l'heure actuelle, les territoires de la Cornouaille n'y sont présents que très faiblement.

IL EST INDISPENSABLE aujourd'hui de proposer au visiteur des services d'accueil numérique en mobilité et des contenus numériques complets.

Aussi, il est proposé que QCD réalise 2 actions

- 1) Aider les offices de tourisme à se doter de sites mobiles diffusant des informations pratiques
- 2) Accompagner la création et la diffusion de contenus numériques plus complets pour la visite du territoire et sa visibilité sur les médias sociaux du web

1/ REGROUPEMENT POUR LA REALISATION DE SITES MOBILES

Quelle est l'utilité d'un site mobile, quels contenus sont à privilégier pour le « mobinaute » ?

D'une manière globale le consommateur recherche **des informations simples en situation de mobilité**, et a besoin de **services pratiques** : Les activités, que peut-il visiter, les événements, agenda, réaliser son itinéraires, cartes, vidéos, météo.... Il s'agit donc à la fois de guider le consommateur et de lui fournir une information pratico-pratique

Un site mobile **ne doit pas être une copie du site Internet classique**. Les informations ne sont pas toutes utiles au mobinaute, il en a besoin de spécifiques ;

Un site mobile touristique doit fournir des informations liées à la **géolocalisation** du visiteur et au mieux, une **offre contextualisée** au plus près des besoins du touriste, **à l'instant T**.

La mutualisation entre différents opérateurs est une solution plus avantageuse :

Pour des raisons de budget, mais aussi pour des motivations de cohérence territoriale, il paraît intéressant de **mutualiser le développement de sites mobiles**, en choisissant d'une ou deux entreprises qui dupliqueront des modèles de sites pour chaque office de tourisme intéressé.

Les objectifs sont les suivants :

- Assurer une cohérence et une continuité des services d'information proposés par les différents sites mobiles existants et à venir en Cornouaille.
- Améliorer l'accueil des visiteurs en Cornouaille

Il est proposé de s'engager sur une solution qui permettrait au visiteur de basculer d'un site à l'autre en fonction de sa position géographique, et sur un plan de communication commun à tous, en distinguant les adresses web.

Choisir un modèle commun permettrait une certaine cohérence vis-à-vis du visiteur et de bénéficier des évolutions pour les offices qui le souhaitent à moindre coût.

Chaque office de tourisme pourra administrer son site mobile et le faire évoluer indépendamment des autres.

Coût estimé

Le coût peut être estimé en moyenne, pour 10 sites, à 3000 € par site.

L'office de tourisme devra de son côté budgéter un coût annuel de maintenance et d'hébergement qui reste à définir

Suivant les propositions, 3 semaines à 3 mois de délais sont nécessaires pour le déploiement de la solution.

Pour favoriser la création des sites mobiles et sur la base de 3 000 €/ site, QCD propose de prendre en charge le solde pour un maximum de 2 500 € par site (participation de 1 000 € pour les offices de tourisme qui ne se situent pas sur les communautés de communes qui financent le pôle tourisme et 500 € pour les autres).

Budget estimé pour 10 sites créés : 30 000 €

Budget promotion / communication : 5 000 €

Coût total estimé de 35 000 € dont 27 500 € à la charge de l'Agence

Le coût total en 2012 serait de **35 000 euros dont au minimum 50 % pourrait être financé** par le volet territorial du CPER et/ou l'enveloppe 2 du contrat de pays.

2/ ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION DE VIDEOS DE TERRITOIRE

Il est proposé d'accompagner à la création de vidéos de découverte du territoire, soit avec une prestation externe d'un professionnel ou bien par la formation des offices de tourisme à la création de vidéos de présentation, d'interprétation du patrimoine ou de reportage sur événements pour être en mesure de les publier sur différents supports : réseaux sociaux, sites Internet des partenaires, sites communautaires, etc.

Les objectifs sont les suivants :

- Répondre aux nouvelles attentes du visiteur en matière de contenus médias
- Être présent sur les plateformes vidéo pour présenter le territoire de la Cornouaille
- Disposer de contenus médias à diffuser sur les sites Internet des offices de tourisme mais aussi des partenaires.

La Cornouaille manque cruellement de contenus numériques pour séduire se vendre sur les médias sociaux, sur ses propres sites et sur les outils mobiles

YouTube est aujourd'hui le 3^{ème} site le plus consulté au monde, et générera 66 % du trafic Internet en 2015 ; aussi il paraît important que la Cornouaille aie une présence importante et de qualité sur ce média.

L'action peut se décliner comme suit sur 2 ans :

- Plusieurs sessions de formation et sensibilisation en ateliers avec les offices de tourisme et acteurs culturels, pour apprendre à « scénariser » son territoire et en faire la promotion via la vidéo
- Expérimentation autour de création de plusieurs types de vidéos.

Budget : **30 000 € par an**. Cette somme pourrait être financée à hauteur de 50 % minimum par l'Etat et ou la Région

PLAN DE FINANCEMENT 2012 -2013

Plan de financement pour les 2 volets de l'action 2012-2013

dépendances		Recettes	
Mutualisations sites mobiles	35 000 €	autofinancement	90 000 €
Accompagnement production vidéo	30 000 €	Subvention Etat (50 % sur 120 000 €)	60 000 €
Création de vidéos	30 000 €		
Poste chargée de mission (1/2)	55 000 €		
TOTAL	150 000 €		150 000 €

Résolution :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le projet de création mutualisée de sites mobiles pour les offices de tourisme et de plan de communication commun
- approuve le montant différencié de l'aide aux offices de tourisme par QCD
- valide le projet d'accompagnement à la création de vidéos de territoire
- valide le plan de financement sur 2 ans
- autorise Monsieur le Président à solliciter toute subvention correspondante et à signer les conventions de financement nécessaires.

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC